

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 27-28 mai 2004

PROJETS DE PROGRAMMES DE PAYS

**Point 3 de l'ordre du
jour**

Pour examen



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2004/3/1
30 avril 2004
ORIGINAL: FRANÇAIS

PROJET DE PROGRAMME DE PAYS – MADAGASCAR 10340.0 (2005–2009)

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur du Bureau régional pour l'Afrique australe (ODJ): M. M. Sackett

Attachée de liaison principale, ODJ: Mme E. Larsen tél.: 066513-2103

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



RESUME

Madagascar, avec 16 millions d'habitants, est classé parmi les pays les moins avancés et à déficit vivrier et se situe au 149ème rang sur 175 pays selon le Rapport mondial sur le développement humain pour 2001 (indice de 0,468). En 2001, le revenu annuel moyen était de 291 dollars E.-U. par habitant; 70 pour cent des Malgaches vivaient au-dessous du seuil de pauvreté et près de la moitié des adultes étaient analphabètes. La mortalité infanto-juvénile était de 136 pour 1 000 en 2000. Dans la province de Tuléar, qui est ciblée par le PAM, le taux net de scolarisation en 2001 était de 50 pour cent.

L'insécurité alimentaire touche environ 65 pour cent de la population et 8 pour cent de plus en période de soudure. En outre, des catastrophes naturelles cycliques (cyclones et sécheresse) peuvent causer une situation d'insécurité alimentaire temporaire. En milieu rural, 67 pour cent de la population vivent dans des conditions d'insécurité alimentaire chronique. Chez les enfants de 0 à 5 ans, le taux de prévalence de l'insuffisance pondérale est de 33,1 pour cent.

Le taux de prévalence du VIH/SIDA était de 1,1 pour cent en 2003, mais le pays risque une évolution rapide vers une épidémie généralisée.

Le présent programme de pays (2005–2009) s'inscrit dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Il intègre aussi les priorités du Document stratégique de lutte contre la pauvreté (DSRP) à l'horizon 2015, et porte sur les priorités stratégiques (PS) du PAM ainsi que sur quatre des cinq objectifs de la politique visant à favoriser le développement, relatifs à l'éducation, à l'acquisition et la conservation d'actifs, à l'atténuation des effets des catastrophes et à la nutrition. Certains changements d'orientation stratégique ont été apportés, notamment dans le domaine de la santé et de la nutrition, par rapport au programme 1999-2003. Celui-ci a été prolongé jusqu'en 2004 en réponse à la crise politique de 2002 qui a provoqué un report du cycle du Plan-cadre à 2005–2009.

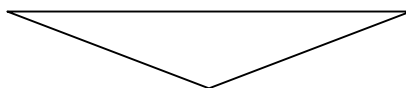
L'aide du PAM vise 191 000 bénéficiaires par an; les activités se concentreront sur les provinces où l'insécurité alimentaire est chronique, le taux de malnutrition élevé et la prévalence du VIH/SIDA et/ou de la tuberculose forte.

Pour le programme de pays proposé, le Directeur exécutif demande au Conseil d'administration de donner son aval, dans la limite des ressources disponibles, à l'allocation de 24 025 000 dollars, couvrant la totalité des coûts opérationnels directs de base.

Le Conseil d'administration demande en outre au PAM de parachever le document en vue de son approbation, en y incorporant toutes les observations formulées au cours de la deuxième session ordinaire du Conseil.



PROJET DE DECISION*



Le Conseil entérine le projet de programme de pays Madagascar 10340.0 (2005–2009) (WFP/EB.2/2004/3/1) et autorise le Secrétariat à procéder à la formulation d'un programme de pays qui devra tenir compte des observations des membres du Conseil.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.



ANALYSE DE LA SITUATION¹

1. Madagascar, île d'une superficie de 581 540 km², compte une population de 16 millions d'habitants dont le taux de croissance annuelle est de 2,8 pour cent. Bien que la densité de la population soit encore relativement faible, des systèmes d'agriculture intensifs et des pratiques culturales destructives telles que les cultures sur brûlis ont entraîné la disparition de 80 pour cent du couvert forestier. Le pays est aussi particulièrement exposé aux catastrophes naturelles (cyclones, sécheresse, acridiens).
2. Madagascar est un importateur net de produits alimentaires. Les importations céréalières pour la période 2002–2003 (hormis l'aide alimentaire) ont été de l'ordre de 205 000 tonnes², mais les besoins d'importations pour 2003–2004 sont estimés à 383 000 tonnes².

Insécurité alimentaire

3. Selon les enquêtes auprès des ménages menées par l'Institut national de la statistique (INSTAT), la proportion de la population exposée à l'insécurité alimentaire chronique a augmenté, passant de 59 pour cent en 1993 à 65 pour cent en 2001. La période de soudure (décembre à mars) a pour conséquence de faire basculer provisoirement 1,2 million de personnes additionnelles dans une situation d'insécurité alimentaire. L'insécurité alimentaire chronique est liée à la pauvreté, qui est un problème essentiellement rural. En 2001, 70 pour cent des Malgaches vivaient au-dessous du seuil de pauvreté, dont 85 pour cent en milieu rural³. Les dépenses alimentaires représentent le premier poste de dépenses des ménages (57,5 pour cent en 2002⁴).

Éducation

4. La population malgache compte 47 pour cent⁵ d'analphabètes. L'éducation ne fait pas partie des priorités des familles, pour des raisons socioculturelles ou tout simplement par manque de moyens financiers, et ne représente que 5 pour cent⁶ des dépenses familiales. La province de Tuléar présente le plus fort taux d'analphabétisme (environ 71 pour cent⁷). L'inégale répartition des écoles constitue un des principaux facteurs limitant l'accès à l'éducation. Beaucoup de circonscriptions scolaires étant confrontées à des problèmes d'enclavement, les enfants sont contraints de parcourir de longues distances pour aller à l'école. Lorsqu'ils arrivent à l'école, ils ont faim car ils n'ont pas pris de petit-déjeuner. Les enfants dont les parents ont déjà un niveau d'instruction faible évoluent dans un environnement plus déstabilisateur que formateur. Malgré les diverses mesures d'allègement des charges scolaires prises par le gouvernement, le taux net de scolarisation chez les plus pauvres reste faible, autour de 59 pour cent⁸.

¹ Sauf indication contraire, tous les chiffres proviennent du bilan commun de pays, 2003.

² FAO, Cultures et pénuries alimentaires, octobre 2003.

³ Enquête périodique sur les ménages (EPM) 2002 (reflète chiffres 2001).

⁴ EPM 2002.

⁵ EPM 2002.

⁶ EPM 2002.

⁷ EPM 2002.

⁸ EPM 2002.



Malnutrition

5. À Madagascar, la malnutrition constitue un réel problème de santé publique. Quarante-neuf pour cent des enfants présentaient un retard de croissance (malnutrition chronique) en 2000⁹. Les causes de la malnutrition sont: i) un apport alimentaire insuffisant en quantité et en qualité; ii) l'insécurité alimentaire des ménages; iii) l'insuffisance des centres de soins maternels et infantiles; iv) l'insuffisance des soins de santé primaire et l'insalubrité de l'environnement.

Santé

6. La tendance actuelle en matière de VIH/SIDA (1,1 pour cent en 2003) laisse craindre une explosion importante de l'épidémie dont les causes immédiates pourraient être: i) la forte prévalence des infections sexuellement transmissibles; ii) le taux élevé des rapports sexuels non protégés; iii) une insuffisance des services de prévention. Le nombre d'orphelins du SIDA est actuellement estimé à 6 300¹⁰. Toutefois, si la pandémie devait se répandre, le nombre d'orphelins du SIDA augmenterait en conséquence. La tuberculose pose également un problème de santé publique et est souvent liée au VIH/SIDA: les personnes séropositives contractent plus facilement la tuberculose en raison de l'affaiblissement de leur système immunitaire. Les nouveaux cas de tuberculose à Madagascar se situent déjà entre 18 000 et 20 000 par an. Avec l'épidémie de SIDA, on peut s'attendre en 2015 à des chiffres compris entre 21 000 (épidémie faible) et 100 000 (épidémie forte). En 2001, parmi les séropositifs à Madagascar, 16 pour cent avaient contracté la tuberculose.

Priorités du gouvernement

7. Suite à la crise politique de 2002, le pays a connu une grave récession marquée par un taux de croissance de -12 pour cent, provoquant une augmentation du taux de pauvreté qui a atteint 80 pour cent. Depuis la normalisation de la situation, des mesures ont été prises par le gouvernement pour relancer la vie économique et le développement social. Il existe une volonté politique en faveur d'une croissance socio-économique, mais ses effets ne seront pas visibles à court terme. Une stratégie de réhabilitation des infrastructures routières a été mise en oeuvre pour désenclaver les régions et améliorer l'accès de la population aux services sociaux et aux structures économiques.
8. Dans le DSRP, le gouvernement a inscrit la sécurité alimentaire et l'atténuation des effets des catastrophes naturelles parmi ses axes prioritaires d'intervention pour lutter contre la pauvreté, l'objectif à l'horizon 2015 étant de ramener à 30 pour cent le taux d'insécurité alimentaire. Plusieurs initiatives ont été prises par le gouvernement en vue de promouvoir la sécurité alimentaire: le programme de réduction de la pauvreté et de promotion de moyens d'existence durables, le programme national de vulgarisation agricole et la stratégie nationale pour la gestion des risques et des catastrophes. Le programme de pays appuiera ces objectifs grâce à la création et à la gestion d'actifs de développement et de protection de l'environnement, ainsi qu'au renforcement des capacités de prévention et d'atténuation des effets des catastrophes dans les zones cibles.
9. L'éducation fait partie intégrante de la politique globale du gouvernement et constitue un des piliers du redressement et du développement durable à Madagascar. L'objectif est de parvenir à ce que tous les Malgaches aient accès à l'enseignement de base d'ici à 2015. Un

⁹ Indicateur INSTAT.

¹⁰ Guide d'information et de sensibilisation sur le VIH/SIDA, octobre 2002.



plan stratégique de réforme et de développement du secteur de l'éducation a été élaboré et le programme de pays appuiera ces objectifs. L'activité permettra aussi d'apporter un complément alimentaire destiné à atténuer la faim immédiate des élèves, ce qui leur permettra de mieux se concentrer et de participer activement aux cours.

10. La politique nationale en matière de santé, une des priorités du DSRP, a défini plusieurs domaines prioritaires. Le PAM appuiera la stratégie gouvernementale de réduction de la malnutrition, qui vise à assurer le droit de la population malgache à une alimentation adéquate, ainsi que la stratégie de lutte contre le VIH/SIDA et la tuberculose.
11. Les activités du programme de pays sont conformes aux Engagements renforcés du PAM en faveur des femmes (participation à 55 pour cent dans les activités vivres-contre-travail (VCT) et les activités de prise de décision/distribution de vivres).

COOPERATION PASSEE ET ENSEIGNEMENTS

12. Le programme de pays approuvé en 1999 portait essentiellement sur la lutte contre la pauvreté et la malnutrition, la valorisation des ressources humaines, le développement agricole et rural et l'aide aux victimes des sécheresses et des cyclones. Une évaluation à mi-parcours a été conduite en novembre 2001; des évaluations spécifiques des activités Nutrition communautaire et Cantines scolaires ont été conduites en mai et septembre 2001. Les recommandations de ces missions ont été prises en compte pour la préparation du programme de pays. Les résultats d'une enquête de base menée fin 2003 sur les cantines scolaires sont attendus. Une prolongation du programme pour l'année 2004 a été approuvée afin d'harmoniser le calendrier avec celui du prochain Plan-cadre (2005–2009).
13. Outre l'aide au développement, le PAM fournit des secours aux populations affectées par les cyclones, les inondations et la sécheresse. L'opération d'urgence qui a démarré en janvier 2003 et vise 394 250 personnes touchées soit par la crise politique soit par le cyclone ou la sécheresse (au Sud), a été prolongée jusqu'en avril 2004 pour répondre aux besoins persistants dans le sud.
14. La mission d'évaluation du programme de pays a conclu que les objectifs des différentes activités répondaient aux exigences d'utilisation de l'aide alimentaire formulées dans le document "Favoriser le développement".
15. Dans l'activité Nutrition communautaire, les interventions ciblent les communautés pauvres en situation d'insécurité alimentaire dans les zones rurales où le taux de malnutrition est le plus élevé (rapport taille/âge égal ou supérieur à 43 pour cent) et dans les districts régulièrement touchés par les cyclones, les inondations ou la sécheresse. L'évaluation a fait observer que l'impact des distributions de farine du PAM sur les autres activités (éducation nutritionnelle, démonstration culinaire) du programme de nutrition communautaire du gouvernement a été positif. Cependant, la mission d'examen technique a relevé que la sélection des bénéficiaires et la distribution de la farine par 203 organisations non gouvernementales (ONG)/associations locales sélectionnées par le Projet partenaire de surveillance et éducation des écoles et des communautés en matière d'alimentation et de nutrition élargie n'avait pas atteint les résultats escomptés bien que des formations aient été dispensées aux gestionnaires des vivres de ces ONG. Il a donc été décidé de mettre en oeuvre les activités du nouveau programme du PAM en s'appuyant sur les structures gouvernementales compétentes dans le domaine de la santé et de la récupération nutritionnelle des enfants, avec le concours de certaines ONG internationales (Agro-Action Allemagne [AAA], Services de secours catholique, Coopérative pour l'aide au monde entier [CARE]) et locales performantes.



16. L'activité de préparation et d'atténuation des effets des catastrophes naturelles a été mise en place dans la province de Tuléar, qui est régulièrement frappée par la sécheresse ou des invasions acridiennes, et dans les provinces de Fianarantsoa et Tamatave, qui sont des zones à haut risque cyclonique. Toutes les communautés ciblées vivent dans des régions enclavées où les infrastructures rurales de base se sont détériorées faute de ressources et d'appui technique. Pour le sud, les communes sujettes à des déficits alimentaires sont recensées périodiquement sur la base des données analysées par le système d'alerte précoce financé par l'Union européenne. L'évaluation du programme de pays a indiqué que l'activité avait permis aux familles pauvres d'acquérir des actifs et de les conserver et qu'elle contribuait également à atténuer les effets des catastrophes naturelles dans les zones exposées à des crises répétées. Le pré-positionnement des vivres avait permis de répondre plus rapidement aux besoins des populations touchées par les cyclones et la sécheresse; aussi le présent programme de pays prévoit-il une augmentation de l'enveloppe par rapport au programme précédent. L'évaluation a également souligné l'importance de disposer de partenaires capables de garantir une utilisation optimale des ressources et d'atteindre les résultats escomptés. Par conséquent, l'engagement d'ONG comme partenaires d'exécution potentiels a été pris en considération dans le présent programme de pays.
17. L'activité d'appui à l'éducation de base prend en considération la vulnérabilité (insécurité alimentaire), l'accessibilité et la participation des communautés, et le faible taux de scolarisation de la province de Tuléar (50 pour cent). La revue technique a constaté que certaines mesures avaient été prises par le gouvernement et le PAM pour assurer un meilleur fonctionnement du projet qui, au démarrage, avait été confronté à diverses difficultés, dont des ruptures d'approvisionnement et une faible activité de suivi-évaluation. La mission a également observé que l'abandon scolaire des filles vers la fin du cycle primaire était en partie dû aux pratiques traditionnelles de mariage précoce qui pouvaient parfois masquer le désengagement de la prise en charge des filles par la famille. Le présent programme de pays propose dans une phase pilote pour 2005-2006 l'allocation d'une ration sèche de riz aux filles des classes de 8ème et 7ème pour les encourager à achever le cycle primaire. Des séances de sensibilisation menées au niveau des communautés appuieront cette action qui vise à terme un changement de comportement de la communauté vis-à-vis de l'éducation des filles. De plus, la "Stratégie fille pour fille" préconisée par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) (selon laquelle les filles des grandes classes aident celles des petites classes) est déjà incluse dans certaines écoles dotées de cantines. Par ailleurs, en collaboration avec le gouvernement et le groupe thématique VIH/SIDA, le PAM est intervenu pour sensibiliser les enseignants —et les élèves ensuite— ainsi que les communautés de base à la lutte contre le VIH/SIDA, par le biais d'activités Information-éducation-communication, entre autres. Ces activités seront poursuivies.
18. L'Unité d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV), mise en place au mois de février 1998, n'a pas rempli pleinement sa fonction faute de ressources suffisantes. L'unité a été renforcée fin 2003.
19. Une mission organisée par le siège pour renforcer les systèmes de suivi-évaluation du programme de pays avait proposé un système intégré et cohérent pour l'ensemble des activités. L'adoption du système aux fins d'une gestion axée sur les résultats sera un élément clé de la stratégie future du PAM.
20. L'achat local ou l'importation de produits alimentaires par le PAM ont eu un effet favorable sur les marchés locaux en réduisant la fluctuation des prix aux consommateurs sans pour autant influencer négativement sur les prix d'achats aux producteurs. Par ailleurs, les achats locaux ont significativement réduit le délai de livraison des vivres aux bénéficiaires.



21. Le PAM a donc focalisé son assistance sur l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations les plus vulnérables et sur l'appui au développement humain. Les interventions ont mis l'accent sur la participation des communautés locales et plus particulièrement sur celle des femmes.

ORIENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME DE PAYS

22. Le programme de pays du PAM (2005–2009) s'inscrit dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, qui constitue la réponse collective et cohérente du système des Nations Unies au DSRP à l'horizon 2015. Le Plan-cadre a recensé cinq domaines de coopération: i) sécurité alimentaire; ii) éducation; iii) santé (y compris nutrition, eau et assainissement); iv) prévention et lutte contre le VIH/SIDA; v) gouvernance et croissance économique. Le programme de pays répond directement aux quatre premiers de ces objectifs, et adhère au Plan stratégique du PAM adopté par le Conseil d'administration en octobre 2003.
23. Grâce à l'aide alimentaire, le programme vise à atteindre les objectifs suivants:
- améliorer les taux de scolarisation et d'assiduité, réduire le taux d'abandon scolaire, particulièrement chez les filles, et renforcer la participation des communautés et des parents au programme d'alimentation scolaire et à l'éducation en général;
 - renforcer la capacité des populations concernées de résister aux chocs;
 - renforcer la participation des femmes aux prises de décisions au sein des communautés et à l'exécution des travaux communautaires;
 - réduire le taux de malnutrition chez les enfants de 0 à 5 ans et chez les orphelins;
 - améliorer les soins communautaires fournis aux orphelins du VIH/SIDA et aux enfants vulnérables;
 - permettre aux ménages touchés par le VIH/SIDA et/ou la tuberculose de mieux suivre leur traitement.
24. Le ciblage de l'aide alimentaire reposera sur des évaluations régulières de la vulnérabilité réalisées par l'Unité ACV du PAM, en collaboration avec les partenaires d'exécution. Les activités se concentreront sur les zones rurales exposées à l'insécurité alimentaire chronique, où la prévalence du VIH/SIDA et de la tuberculose est élevée et où le taux de scolarisation est faible; certaines activités se renforceront mutuellement, surtout les activités 1 et 2 (adduction d'eau, amélioration de pistes de desserte).
25. Le programme de pays prévoit trois activités qui porteront sur trois priorités stratégiques du PAM: i) faciliter l'accès à l'éducation et réduire l'inégalité entre les sexes dans le domaine de l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle (PS 4); ii) protéger les moyens de subsistance dans les situations de crise et renforcer la résistance aux chocs (PS 2); iii) contribuer à l'amélioration de la nutrition et de l'état de santé des enfants, des mères et autres personnes vulnérables (PS 3).
26. Toutes les interventions du PAM prévoient l'application des termes du Plan d'action national "Genre et développement" qui définit la politique du gouvernement en la matière.

Activité fondamentale 1: Appui à l'éducation de base

27. L'assistance à l'éducation primaire sera mise en œuvre dans la province de Tuléar, la région la plus exposée à l'insécurité alimentaire, où les indicateurs d'éducation sont faibles et où les dépenses alimentaires représentent 69 pour cent des dépenses totales des



ménages¹¹. À partir de la deuxième année, l'activité sera progressivement élargie à la province de Fianarantsoa, où les taux de pauvreté et d'abandon scolaire sont élevés: 23 pour cent des enfants qui rentrent en classe de 11ème achèvent la classe de 8ème, et seulement 14 pour cent des filles achèvent le premier cycle scolaire. Les dépenses alimentaires constituent 59 pour cent des dépenses totales¹². L'aide alimentaire servira à: i) augmenter et équilibrer le taux d'inscription filles/garçons; ii) relever le taux de fréquentation filles/garçons; iii) améliorer la capacité de concentration et d'apprentissage des élèves. Les enfants fréquentant les écoles cibles recevront au petit déjeuner une collation à base de farine enrichie et de sucre, et au déjeuner, un complément composé de riz, de légumineuses et d'huile, pendant les 164 jours de l'année scolaire. Les cuisiniers recevront des rations sèches durant la même période. L'activité créera en moyenne 1 300 emplois temporaires pour les cuisinières qui reçoivent un repas à l'école ainsi qu'une ration sèche. Cette ration générera un revenu en nature et donnera la possibilité aux femmes de participer aux comités de gestion, aux cantines et aux associations des parents d'élèves. Une activité pilote prévoyant la distribution de rations sèches de riz aux filles de 8ème et 7ème sera mise en place en 2005-2006 pour les inciter à achever le cycle primaire. L'assistance technique et de suivi sera assurée par le bureau de pays et le bureau auxiliaire de Fort Dauphin; le partenaire principal sera le Ministère de l'éducation de base (directions régionales), en collaboration avec les organismes des Nations Unies, afin d'assurer l'intégration de l'activité avec les autres programmes du secteur éducatif. Pendant la durée du programme pays, 71 000 personnes en moyenne bénéficieront chaque année de cette activité.

28. L'appui au programme de cantines scolaires diminuera à mesure que le gouvernement et/ou les communautés seront en mesure de prendre la relève de la gestion financière et technique. Le PAM appuiera les efforts déployés par les communautés et collaborera avec d'autres partenaires comme l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'UNICEF, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la Banque mondiale, pour fournir du matériel pédagogique, mener des séances de déparasitage, forer des puits, créer des jardins scolaires et promouvoir des activités génératrices de revenus dans le cadre de la stratégie de retrait. Pour impliquer davantage les communautés concernées par les activités 1 et 2, les participants aux travaux VCT (activité 2) seront amenés à réaliser des travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures bénéficiant aux cantines scolaires.

Activité fondamentale 2: Sécurité alimentaire, atténuation des effets des catastrophes naturelles et protection de l'environnement

29. L'activité visera à améliorer la capacité des communautés les plus vulnérables de faire face aux catastrophes et de subvenir à leurs besoins alimentaires essentiels (PS 2); elle leur permettra également de créer et de gérer des actifs de développement et de protection de l'environnement. L'activité sera mise en œuvre dans les zones d'insécurité alimentaire sujettes aux catastrophes naturelles. L'assistance du PAM servira d'appoint alimentaire et incitera les communautés à participer aux activités VCT. Des dispositions spécifiques du contrat-programme (DINA) passé entre le PAM et les communautés stipulent qu'au moins 55 pour cent des participants seront des femmes; elles seront donc impliquées dans toutes les étapes de l'identification, de la prise de décisions et de l'exécution des activités, y

¹¹ EPM 2002.

¹² EPM 2002.



compris la distribution des vivres. Approximativement, durant les cinq années du programme, 82 000 personnes en moyenne bénéficieront chaque année de cette activité.

30. Des rations familiales (soit cinq rations individuelles) seront distribuées pour cinq heures de travail par jour. L'assortiment alimentaire, composé de deux produits, variera suivant les habitudes alimentaires de chaque région. Ainsi, pour le sud il sera composé de 2,4 kilogrammes de maïs et 0,3 kilogramme de légumineuses et pour le sud-est et l'est de 2 kilogrammes de riz et de 0,3 kilogramme de légumineuses. L'aide constituera aussi un transfert de revenu compte tenu de l'augmentation des prix des denrées en période de soudure. L'activité servira à faire face aux chocs grâce à des interventions ponctuelles immédiates (pré-positionnement de vivres), notamment pour l'entretien des infrastructures rurales de base (réhabilitation de pistes de desserte, construction de mares artificielles, réhabilitation des réseaux hydro-agricoles, etc.); par ailleurs, des activités d'alphabétisation fonctionnelle permettront de renforcer les capacités des bénéficiaires. La synergie avec l'activité 1 sera assurée moyennant l'amélioration des conditions de fonctionnement des cantines scolaires.
31. L'activité sera placée sous la tutelle du Ministère de l'agriculture. Dans chaque province, un comité de pilotage, composé des partenaires d'exécution, des services techniques et du PAM, sera chargé de la planification et de la coordination. Au niveau des communautés cibles, des comités de gestion seront chargés d'identifier les activités et de sélectionner les bénéficiaires. En accord avec le Plan-cadre, une collaboration est prévue avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (Programme cadre de lutte contre la pauvreté et le Programme de prévention des risques et des catastrophes), la FAO (Programme spécial pour la sécurité alimentaire), le Système d'alerte précoce (pour le ciblage et l'analyse de la vulnérabilité dans les communes connaissant des difficultés alimentaires), et les ONG CARE et AAA (pour la mise en œuvre des interventions), afin de renforcer durablement les capacités des communautés.

Activité fondamentale 3: Appui à la lutte contre la malnutrition, la tuberculose et/ou le VIH/SIDA

32. L'activité répond à la stratégie gouvernementale de réduction de la malnutrition et de lutte contre le VIH/SIDA et la tuberculose, et s'inscrit dans le DSRP et la politique nationale de nutrition actuellement en phase de finalisation. Lorsque cette dernière sera validée, le PAM affinera l'activité en conséquence.
33. L'activité vise à contribuer à l'amélioration de la nutrition et de l'état de santé des enfants, des mères et autres personnes vulnérables (PS 3). Elle apportera une aide alimentaire aux enfants sous-alimentés pris en charge par les centres de récupération nutritionnelle intensive (CRENI) et/ou centres de récupération nutritionnelle ambulatoire (CRENA), aux orphelins et/ou enfants vulnérables (OEV) pris en charge par des structures communautaires ou urbaines, et aux malades de la tuberculose et/ou du VIH/SIDA.
34. L'assistance du PAM se focalisera sur les enfants sous-alimentés âgés de 0 à 5 ans fréquentant les CRENI et les CRENA des districts. Ces enfants bénéficieront d'une ration sèche pendant au moins 90 jours. L'exécution du volet Nutrition se fera par phases. En 2005, environ 23 000 enfants âgés de 0 à 5 ans fréquentant les CRENI et les CRENA recevront des rations sèches après la période de traitement intensif. Les années suivantes, l'augmentation du nombre de bénéficiaires sera de l'ordre du 10 pour cent par an, l'objectif étant de 33 700 enfants en 2009.



35. Le volet Nutrition sera sous la tutelle du Ministère de la santé. Les CRENI et les CRENA seront sélectionnés par le ministère et le PAM en fonction du taux de malnutrition et de la capacité de ces centres en termes d'infrastructure et de personnel.
36. L'assistance alimentaire aux orphelins et/ou aux enfants vulnérables, et aux ménages touchés par la tuberculose et/ou le VIH/SIDA fera l'objet d'activités pilotes, prévoyant un engagement progressif et accru du PAM. Le ciblage des communautés se fera suivant des critères établis par le PAM, les Ministères de la santé et de la population et les ONG (taux de prévalence du VIH/SIDA et de la tuberculose, densité de la population, nombre d'OEV par province/district, seuil de pauvreté et prestataires de service disponibles). Le ciblage des bénéficiaires se fera avec la participation active des communautés concernées. En 2005, environ 8 000 bénéficiaires recevront des rations sèches du PAM. Les années suivantes, l'augmentation sera de l'ordre de 10 pour cent par an, l'objectif étant de 11 700 bénéficiaires en 2009. Ainsi, durant les cinq ans que durera le présent programme, 38 000 personnes en moyenne bénéficieront chaque année de cette activité.
37. Le Ministère de la population, qui dispose d'une base de données sur les structures gouvernementales et les associations qui offrent des soins aux OEV, aura la tutelle du volet OEV. Le PAM apportera son appui aux institutions gouvernementales et non gouvernementales offrant soins et éducation aux OEV, et pour lesquelles l'aide alimentaire peut faire la différence.
38. L'assistance du PAM en faveur des malades de la tuberculose et/ou du VIH/SIDA (rations sèches pour 30 jours) se fera par le biais de centres de traitement spécialisé et/ou ambulatoire situés dans les zones où la prévalence de ces maladies est la plus élevée; la sélection des centres dépendra également de leur capacité de gérer les interventions d'aide alimentaire et d'en assurer le suivi. Les activités de lutte contre le VIH/SIDA (y compris la formation du personnel du PAM) seront exécutées en étroite collaboration avec des partenaires du système des Nations Unies (Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA [ONUSIDA], UNICEF, OMS, Fonds des Nations Unies pour la population [UNFPA]) conformément aux engagements pris au titre du Plan-cadre.
39. L'aide alimentaire permettra aux bénéficiaires d'éviter de recourir à des stratégies de survie à court terme préjudiciables et améliorera leur état nutritionnel et leur niveau de sécurité alimentaire.
40. Pour les activités 1 et 3 du programme de pays, le PAM sera responsable de l'acheminement des vivres jusqu'aux points de distribution finale. Pour l'activité 2, le PAM acheminera les vivres jusqu'aux entrepôts des partenaires, lesquels les livreront aux bénéficiaires.
41. La contribution du gouvernement aux activités consistera à prendre en charge une partie des salaires du personnel, des coûts opérationnels et des articles non alimentaires. Toute réaffectation éventuelle de ressources d'une activité à l'autre sera décidée conjointement par le PAM et le gouvernement.

GESTION DU PROGRAMME, SUIVI-EVALUATION

42. Le programme de pays a été élaboré et validé en concertation avec le comité de pilotage et les groupes thématiques respectifs.
43. Des examens préalables évalueront la faisabilité technique, sociale, économique et logistique de chaque activité du programme de pays et la synergie entre les activités, ainsi que leur durabilité. Une assistance technique sera recherchée auprès des institutions



spécialisées des Nations Unies. Une attention particulière sera accordée aux questions intersectorielles que sont le VIH/SIDA et la problématique hommes-femmes.

44. Conformément à la Politique de suivi et d'évaluation orientés vers des résultats du PAM (WFP/EB.A/2002/5-C), le système de suivi et d'évaluation axé sur les résultats sera renforcé pour permettre au PAM de remplir sa mission et ses engagements en matière de gestion, d'évaluation des résultats, de responsabilité financière, d'apprentissage et de plaidoyer.
45. Des cadres communs pour les plans d'action détaillés du programme de pays seront négociés avec le gouvernement, les organismes des Nations Unies, les ONG et autres partenaires pour définir les attributions de chacun et mettre en place la collaboration à tous les niveaux. Des contrats seront signés par le PAM et les organismes d'exécution.
46. La mise au point du cadre logique avec les partenaires d'exécution permettra de renforcer les actions de suivi-évaluation des trois activités. Un plan mensuel de collecte des données et d'établissement de comptes rendus sera établi pour chaque activité. Des enquêtes seront conduites en 2005 pour recueillir des données de base sur les indicateurs d'impact conformes à la matrice des résultats du présent programme de pays afin de mesurer les progrès accomplis pour atteindre les résultats escomptés. Ces enquêtes permettront aussi à l'Unité ACV d'avoir une meilleure connaissance de la sécurité alimentaire des bénéficiaires et d'affiner le ciblage. Des activités de renforcement des capacités du personnel du PAM et des partenaires en matière de suivi/évaluation axés sur les résultats seront régulièrement conduites.
47. Des analyses de vulnérabilité seront effectuées afin de suivre l'évolution de la sécurité alimentaire dans les zones cibles et pour décider sur les périodes d'intervention et le retrait éventuel des différentes zones.
48. La collecte des informations/données, sur la base des indicateurs établis, en vue d'évaluer la performance des activités et la production de rapports sera assurée par la direction nationale ou régionale de chaque activité, avec l'appui des partenaires concernés. Deux fois par an, le PAM et ses partenaires passeront en revue les progrès réalisés en matière d'impact, d'effets directs et de résultats à court terme. En cas de besoin, des évaluations ponctuelles seront effectuées.
49. Outre les renseignements à tirer des rapports périodiques précités, l'analyse sera complétée par les rapports de visite sur le terrain effectués par le personnel du bureau de pays et du bureau auxiliaire, ainsi que par les résultats d'enquêtes et d'études thématiques planifiées. Le bureau du PAM associera les membres des commissions thématiques du Plan-cadre et ses partenaires à l'organisation des missions conjointes d'analyse de l'impact du programme.
50. Une évaluation des activités pilotes prévues dans le cadre de l'activité de lutte contre la malnutrition sera entreprise au début de 2006.
51. Outre les exercices prévus par le processus du Plan-cadre, des évaluations spécifiques seront conduites pour mesurer les résultats obtenus grâce à l'aide alimentaire et analyser le rôle de celle-ci dans les différents domaines d'intervention.
52. Le bureau de pays propose de procéder à une évaluation finale plus détaillée du programme de pays au cours de l'année 2009 afin de tirer des leçons utiles au gouvernement, au PAM et à d'autres partenaires.



ANNEXE I A

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES ET QUANTITÉ D'AIDE ALIMENTAIRE (2005–2009)				
Activité	Quantité de produits (tonnes)	Répartition par activité (%)	Nombre de bénéficiaires (moyenne annuelle)	Nombre de femmes bénéficiaires (%)
Activité fondamentale 1: Appui à l'éducation de base	16 820	35	71 000	53
Activité fondamentale 2: Sécurité alimentaire, atténuation des effets des catastrophes naturelles et protection de l'environnement	21 106	44	82 000	55
Activité fondamentale 3: Appui à la lutte contre la malnutrition, la tuberculose et/ou le VIH/SIDA.	9 597	21	38 000	53
Total, programme de pays	47 523	100	191 000	54



ANNEXE I B

TYPE DE DENRÉES ET RATION JOURNALIÈRE			
Activité du programme de pays	Type de denrées alimentaires	Ration individuelle journalière	Valeur nutritionnelle énergétique (Kcal, % Kcal protéique)
Activité 1: Appui à l'éducation de base	Riz	180 grammes/enfant	648 Kcal, 7,8%
		180 grammes/instituteur	648 Kcal, 7,8%
		490 grammes/cuisinier	1 764 Kcal, 7,8%
	Légumineuses	40 grammes/enfants	134 Kcal, 23,9%
		40 grammes/instituteur	134 Kcal, 23,9%
		140 grammes/cuisinier	469 Kcal, 23,9%
	Huile végétale	20 grammes/enfant	177 Kcal, 0%
		20 grammes/instituteur	177 Kcal, 0%
		35 grammes/cuisinier	310 Kcal, 0%
	Farine enrichie	25 grammes/enfant	95 Kcal, 18,9%
Sucre	10 grammes/enfant	40 Kcal, 0%	
Activité 2: Sécurité alimentaire, atténuation des effets des catastrophes naturelles et protection de l'environnement	Riz (pour l'est et le sud-est)	2 000 grammes/personne	7 200 Kcal, 7,8%
	Légumineuses (pour l'est et le sud-est)	300 grammes/personne	1 005 Kcal, 23,9%
	Maïs (pour le sud)	2 400 grammes/personne	8 400 Kcal, 11,4%
	Légumineuses (pour le sud)	300 grammes/personne	1 005 Kcal, 23,9%
Activité 3: Appui à la lutte contre la malnutrition, la tuberculose et/ou le VIH/SIDA	Riz	200 grammes/bénéficiaire	720 Kcal, 7,8%
	Légumineuses	50 grammes/bénéficiaire	168 Kcal, 23,9%
	Huile végétale	30 grammes/bénéficiaire	266 Kcal, 0%
	Farine enrichie	25 grammes/enfant	95 Kcal, 18,9%
	Sucre	10 grammes/enfant	40 Kcal, 0%



ANNEXE II

MATRICE DES RÉSULTATS ET RESSOURCES DU PROGRAMME DE PAYS ÉTABLI POUR MADAGASCAR (2005–2009)				
Hierarchie des résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses et risques	Ressources nécessaires	
Objectifs au niveau national	Indicateurs d'impact au niveau national			
<ol style="list-style-type: none"> 1) éradiquer l'extrême pauvreté et la faim; 2) assurer l'accès de tous à l'éducation primaire; 3) réduire le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans, combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies 	<p>Taux de pauvreté réduit, de 70 pour cent (2001) à 35 pour cent (2015)</p> <p>Taux net de scolarisation accru, passant de 76,5 pour cent (2001) à 100 pour cent (2015)</p> <p>D'ici à 2015, avoir arrêté la propagation du VIH/SIDA (1,1 pour cent en 2003) et avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle</p>			
Résultats directs applicables au Plan-cadre	Indicateurs de résultats directs applicables au Plan-cadre			
<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcement durable et soutenu de la sécurité alimentaire des zones/populations à risque ou défavorisées et amélioration de la nutrition, tout en assurant la protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles 2. Appui à la mise en oeuvre du Plan de développement de la réforme du secteur éducatif 3. Contribution à la réduction de 25 pour cent de la morbidité due au paludisme, diarrhée et infections respiratoires aiguës, malnutrition, maladies évitables/contrôlables et amélioration de leur prise en charge 4. Réduction de la prévalence du VIH/SIDA dans la population à moins de 1 pour cent, et renforcement de la qualité des services de prévention et de prise en charge 	<p>Taux de la population touchée par l'insécurité alimentaire</p> <p>Taux de scolarisation en cycle primaire</p> <p>Taux de malnutrition chez les enfants de 0 à 5 ans</p> <p>Taux de prévalence de la tuberculose</p> <p>Taux de prévalence du VIH/SIDA</p>			



MATRICE DES RÉSULTATS ET RESSOURCES DU PROGRAMME DE PAYS ÉTABLI POUR MADAGASCAR (2005–2009)				
Hierarchie des résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses et risques	Ressources nécessaires	
Résultats directs du programme de pays du PAM	Indicateurs de résultats directs du programme de pays du PAM			
<p>(PS 4) – Faciliter l'accès à l'éducation et réduire l'inégalité entre les sexes dans le domaine de l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle</p> <p>Activité fondamentale 1</p> <p>Dans les écoles primaires bénéficiant de l'aide du PAM:</p> <p>1.1. Scolarisation accrue des garçons et des filles</p>	<p>Dans les écoles primaires bénéficiant de l'aide du PAM:</p> <p>1.1.1. Taux brut de scolarisation: nombre de garçons et de filles inscrits.</p> <p>1.1.2. Taux net de scolarisation: pourcentage de garçons et de filles d'âge scolaire inscrits.</p>	<p>Le plan stratégique de développement du système éducatif est mis en oeuvre.</p>	<p>Activité fondamentale 1</p> <p>8 942 883 dollars</p>	
1.2. Assiduité accrue des garçons et des filles	1.2.1. Taux de fréquentation scolaire: pourcentage de garçons et de filles allant en classe au moins 80 pour cent de l'année scolaire			
1.3. Amélioration de la capacité de concentration et d'apprentissage des garçons et des filles	1.3.1. Idée que se font les maîtres de la capacité des enfants de se concentrer et d'apprendre à l'école grâce à l'alimentation scolaire.			
1.4. Réduction des différences entre garçons et filles	1.4.1. Ratio entre filles et garçons inscrits.			



MATRICE DES RÉSULTATS ET RESSOURCES DU PROGRAMME DE PAYS ÉTABLI POUR MADAGASCAR (2005–2009)				
Hierarchie des résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses et risques	Ressources nécessaires	
<p>(PS 2) – Protéger les moyens de subsistance dans les situations de crise et renforcer la résistance aux chocs</p> <p>Activité fondamentale 2:</p> <p>2.1. Capacité accrue de gérer les chocs et de subvenir aux besoins alimentaires essentiels</p>	<p>2.1.1. Proportion des dépenses que les ménages cibles consacrent à l'alimentation (pourcentage).</p> <p>2.1.2. Diminution du pourcentage du nombre des ménages exposés à l'insécurité alimentaire.</p>	<p>Catastrophes naturelles majeures.</p> <p>La stratégie de développement rural est mise en oeuvre, y compris la prévention et l'atténuation des crises.</p> <p>Les organisations communautaires et les ONG partenaires participent activement aux activités dans tous les districts ciblés.</p> <p>Les communautés utilisent les compétences acquises d'une manière durable pour assurer la sécurité alimentaire des ménages.</p>	<p>Activité fondamentale 2</p> <p>9 679 274 dollars</p>	
<p>(PS3) – Contribuer à l'amélioration de la nutrition et de l'état de santé des enfants, des mères et autres personnes vulnérables</p> <p>Activité fondamentale 3:</p> <p>3.1. Réduction du taux de malnutrition chez les enfants âgés de 0 à 5 ans</p> <p>3.2. Réduction du taux de prévalence de la malnutrition chez les orphelins</p> <p>3.3. Réduction de l'impact du VIH/SIDA et de la tuberculose sur la sécurité alimentaire des populations vulnérables</p>	<p>3.1.1. Taux de prévalence de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans (rapport taille/poids/âge, par sexe).</p> <p>3.2.1. Taux de prévalence de la malnutrition chez les orphelins.</p> <p>3.3.1. Pourcentage des ménages cibles touchés par le VIH/SIDA et la tuberculose qui réussissent à couvrir leurs besoins alimentaires.</p>	<p>La politique nationale de nutrition est approuvée et mise en oeuvre.</p> <p>Les structures communautaires et urbaines sont en place pour superviser la prise en charge des orphelins et des enfants vulnérables.</p>	<p>Activité fondamentale 3</p> <p>5 402 747 dollars</p>	



MATRICE DES RÉSULTATS ET RESSOURCES DU PROGRAMME DE PAYS ÉTABLI POUR MADAGASCAR (2005–2009)				
Hiéarchie des résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses et risques	Ressources nécessaires	
Résultats extrants	Indicateurs de résultats extrants			
<p>1.1 Aliments fournis aux élèves des écoles primaires bénéficiant de l'aide du PAM</p> <p>1.2 Distribution de produits alimentaires pour encourager les familles à envoyer et à maintenir les filles à l'école</p> <p>1.3. Renforcement de la participation des communautés/parents à l'éducation des enfants pour l'amélioration des infrastructures scolaires, et la bonne gestion des cantines et des vivres</p>	<p>1.1.1. Nombre de garçons et de filles recevant une aide alimentaire dans les écoles primaires bénéficiant de l'aide du PAM.</p> <p>1.2.1. Nombre de filles recevant des rations sèches</p> <p>1.3.1. Nombre de femmes et d'hommes membres des comités de parents d'élèves/enseignants qui participent aux activités de cantines scolaires.</p>	<p>Les partenaires du secteur éducation aux activités complémentaires (nutrition, santé, sécurité alimentaire, sensibilisation sur l'éducation des filles, etc.) apportent l'appui nécessaire.</p> <p>Les parents/communautés investissent dans les efforts du PAM en faveur de la scolarisation.</p>		
<p>2.1. Participation des bénéficiaires cibles aux activités de création d'actifs appuyées par une aide alimentaire</p>	<p>2.1.1. Nombre de femmes et d'hommes participant aux activités de création d'actifs.</p> <p>2.1.2. Nombre et type d'actifs créés.</p>	<p>Les principales catastrophes ne dépassent pas la capacité de résistance des communautés.</p> <p>L'engagement des partenaires en matière d'appui technique/conseil et d'encadrement des communautés, et de suivi-évaluation est maintenu.</p> <p>Les communautés cibles acquièrent les connaissances ou adaptent le savoir-faire local pour créer et conserver les actifs.</p>		



MATRICE DES RÉSULTATS ET RESSOURCES DU PROGRAMME DE PAYS ÉTABLI POUR MADAGASCAR (2005–2009)			
Hierarchie des résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses et risques	Ressources nécessaires
<p>3.1. Participation accrue des populations cibles aux interventions nutritionnelles appuyées par une aide alimentaire</p> <p>3.2. Participation accrue des populations cibles aux activités d'aide alimentaire dans les districts/régions touchés par la tuberculose/le VIH/SIDA et l'insécurité alimentaire.</p>	<p>3.1.1. Nombre d'enfants bénéficiant d'interventions nutritionnelles appuyées par une aide alimentaire.</p> <p>3.1.2. Nombre d'orphelins vulnérables bénéficiant d'interventions nutritionnelles appuyées par une aide alimentaire.</p> <p>3.2.1. Districts touchés par la tuberculose et/ou le VIH/SIDA et par l'insécurité alimentaire bénéficiant d'interventions appuyées par une aide alimentaire (pourcentage).</p>	<p>La politique nationale de nutrition est approuvée et mise en oeuvre.</p> <p>L'engagement des partenaires en matière d'appui technique/conseil est maintenu.</p>	



ANNEXE III

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR LE PROGRAMME DE PAYS 10340.0
ÉTABLI POUR MADAGASCAR (2005–2009)
Activités fondamentales**

	Activité 1	Activité 2	Activité 3	Total
Produits alimentaires (en tonnes)	16 820	21 106	9 597	47 523
Produits alimentaires (valeur)	5 104 920	4 612 146	3 113 800	12 830 866
Transport extérieur	1 246 530	1 564 166	711 234	3 521 930
TTEM (total)	2 113 433	3 002 962	1 290 413	6 406 807
TTEM (coût par tonne)	125,65	125,65	125,65	125,65
Autres coûts opérationnels directs	478 000	500 000	287 300	1 265 300
Total, coûts opérationnels directs	8 942 883	9 679 274	5 402 747	24 024 903
CAD ¹	845 156	882 757	506 888	2 234 801
CAI ²	685 163	739 342	413 674	1 838 179
Total, coûts pour le PAM	10 473 202	11 301 373	6 323 309	28 097 884
Contribution du gouvernement	1 930 907	1 170 821	667 234	3 768 962

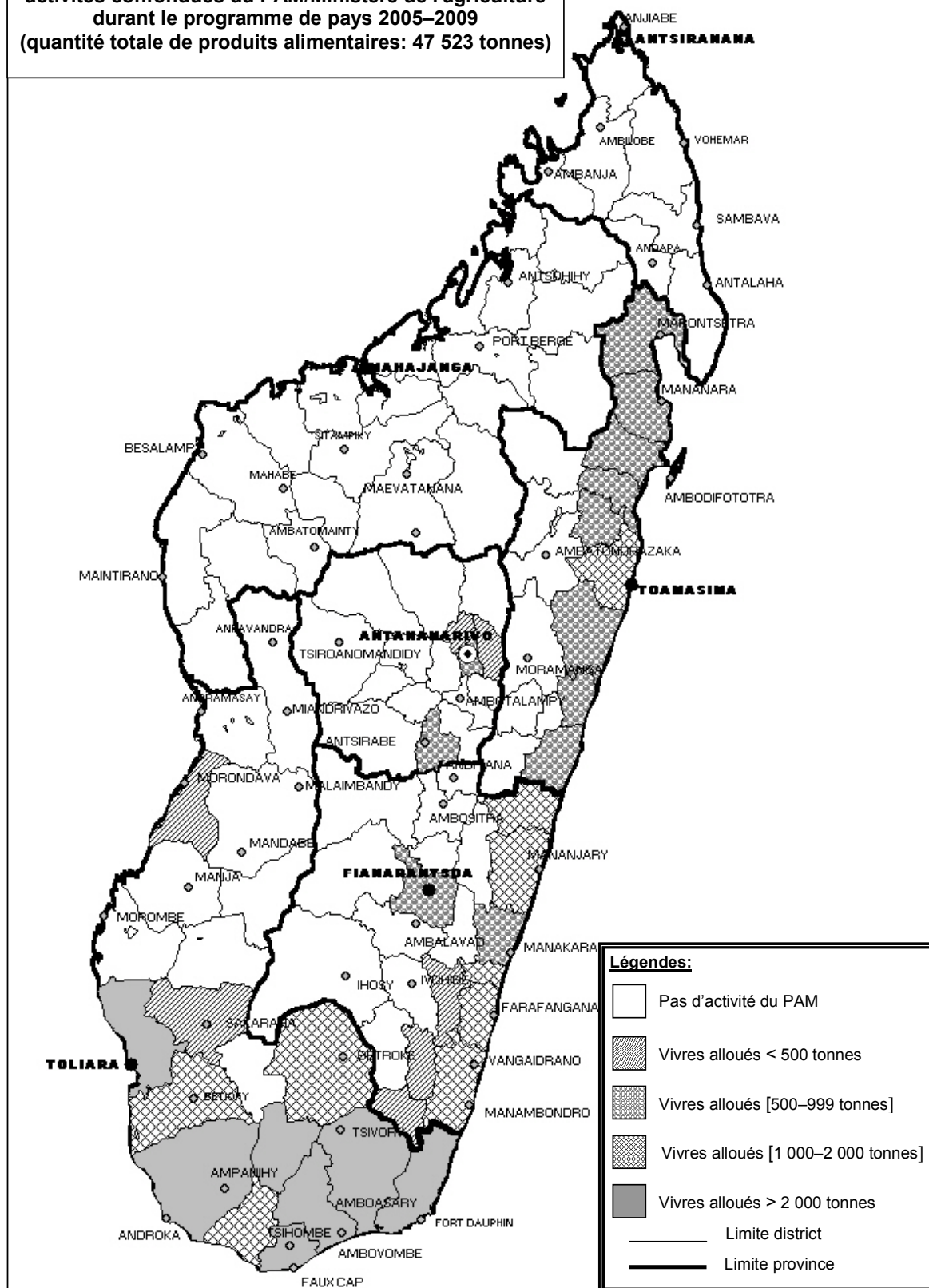
¹ Le montant des CAD est un chiffre purement indicatif présenté au Conseil pour information. L'allocation annuelle des CAD à un programme donné est passée en revue et fixée chaque année après évaluation des montants nécessaires au titre des CAD et des ressources disponibles.

² Le taux appliqué aux CAI peut être modifié par le Conseil au cours de la période couverte par le programme de pays.



ANNEXE IV

Carte de Madagascar montrant, à titre indicatif, la répartition des vivres alloués par district pour toutes activités confondues du PAM/Ministère de l'agriculture durant le programme de pays 2005–2009 (quantité totale de produits alimentaires: 47 523 tonnes)



Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

AAA	Agro-Action Allemagne
ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
CARE	Coopérative pour l'aide au monde entier
CRENA	Centre de récupération nutritionnelle ambulatoire
CRENI	Centre de récupération nutritionnelle Intensive
DSRP	Document stratégique de lutte contre la pauvreté
EPM	Enquête période sur les ménages
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
INSTAT	Institut national de la statistique
OEV	Orphelins et enfants vulnérables
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PS	Priorité stratégique
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VCT	Vivres-contre-travail

